—Je dois prévenir monsieur que c'est cinquante centimes de plus quand on le boit.

***

Ayant aujourd'hui beaucoup parlé des enfants, finissons par un joli mot trouvé, sans le chercher, par une fillette de cinq ans.

Germaine, qui n'en est qu'à ses débuts en histoire, sentant déjà l'utilité d'une instruction solide, veut faire profiter à sa poupée des connaissances qu'elle-même vient d'acquérir.

—Dites-moi, mademoiselle, pourquoi Adam et Eve furent chassés du Paradis, après avoir mangé de la pomme ?

Et la poupée ne répondant pas, par ignorance sans doute :

—Mais c'est parce qu'on n'en était pas encore au dessert.

A. D'AUDEVILLE.

CONTES DE MON VILLAGE

(*Récits d'Alsace*)

I

LA MAISON PATERNELLE

COMBIEN je l'ai aimée, cette grande maison, au feu triste, mais où les plus beaux jours de ma vie ont passé comme un rêve !... C'était la maison du grand père, une construction solide, de belle apparence, comme il n'est pas rare d'en rencontrer en Alsace, avec un perron de quatre marches, à rampe de fer et la façade blanche, toute tapissée de deux grandes vignes, qui encadrent poétiquement les fenêtres de l'étage.

En bas, entre les écuries et la grange, à gauche ; le jardin à droite, avec son vieux tilleul et ses massifs de gros dahlias rouges, s'ouvrent les fenêtres de la grande salle.

La grande salle ! comme je l'ai là, devant les yeux,—à travers les larmes que je ne parviens pas à refouler,—avec son armoire de chêne, à ferrures de cuivre ; son fourneau massif, là bas, dans le coin, et sa bergère de cotonnette rayée, où j'ai passé de si douces journées à côté du grand père.

Et lui aussi, le brave homme, comme je le revois là à mes côtés, encore vigoureux, malgré ses quatre vingts ans bien sonnés. C'est un beau vieillard : son grand nez, ses yeux un peu éteints, son large menton carré et une couronne de longs cheveux blancs, lui donnent un air de majesté et de vénération patriarchales.

Nous sommes assis tous deux sur la bergère, par une après midi dejà froide et brumeuse de septembre, car l'automne ne s'attarde pas dans nos montagnes. Cette saison ne fait, pour ainsi dire, que passer. Le grand'père me disait souvent qu'elle veut nous faire oublier l'été sans trop de regrets : elle fait tomber les feuilles et la neige à peu près en même temps.

Le froid était donc déjà vif et de grosses bûches de sapin flambaient joyeusement dans l'âtre. Une douce chaleur flottait dans la chambre, et je crois bien que le sommeil n'aurait pas tardé à venir, lorsque tout à coup le grand'père, qui s'était tenu jusque là silencieux, tourna vers moi sa tête un peu rêveuse. Je compris aussitôt qu'il avait à m'entretenir d'un de ces sujets très sérieux ; qu'il gardait toujours pour les après-midi de pluie ou de brume, comme aujourd'hui.

—Jean, me dit il, voilà maintenant que je t'ai conté par le détail les vieux souvenirs de notre village,—tu en sais aussi long que moi : il y en a de tristes, il y en a de gais,—promets-moi de les écrire un jour, lorsque tu auras fait tes classes. Ce sera un livre bien curieux, et je n'ai qu'un seul regret, tiens, c'est que je n'y serai plus pour le lire....

—Oh ! grand'père, j'ai tout près de quinze ans ; on a vite fini d'étudier le latin, le grec, la philosophie, le droit....

Le grand'père se prit à sourire et m'annonça, à ma très grande stupéfaction, que j'en avais encore, en travaillant ferme, pour dix bonnes années, sans compter les accidents de toute sorte qui renversent nos plus beaux projets.

—Enfin, m écriai-je, ce n'est pas dix ans, ni même vingt ans de travail qui m'effraient, grand'père, et j'écrirai vos "Contes." Je travaillerai même davantage pour le faire le plus tôt possible.

—A la bonne heure, voilà qui s'appelle parler, mon garçon, conclut le grand'père, en m'enlevant dans ses grands bras, et m'embrassant sur les deux joues !.... Voilà quinze ans que le grand'père est mort, mes classes sont terminées, grâce à Dieu, mais j'avais complètement perdu de vue notre conversation au coin du feu, dans la grande salle de la maison paternelle. Ce n'est qu'hier, en repassant les souvenirs de ma jeunesse, comme j'ai l'habitude de le faire parfois, que j'ai revu le grand'père me contant ses histoires, et ma promesse m'est aussitôt revenue à la mémoire.... J'ai pris la plume et voilà déjà la première échéance de ma dette payée.

J. B. Clarisse

Bruxelles (Belgique), 1891.

FLEURS DE JUIN

(Voir gravure)

Un ange ne fait pas l'école buissonnière ; il faut donc qu'il existe une raison à cette récolte embaumée que ce gentil chérubin emporte si gracieusement vers le ciel. J'imagine qu'il y a là quelque jolie légende d'une jeune sainte de revoir les fleurs au milieu desquelles elle a passé son enfance sur la terre.

Son bon angê lui a fait la surprise de venir jusque là les chercher, pour qu'elle puisse les comparer avec les fleurs du Paradis.—Hélas ! *pavera picciola !* comme tout cela va pâlir, ou plutôt, si la jeune sainte les dépose aux pieds de la Vierge Marie, comme toutes ces fleurs vont devenir mille fois plus belles encore.

ETYMOLOGIE

SAULT AU RECOLLET

Le Père Charles Lalemant écrivant au Père Jérôme Lalemant, son frère, lui dit :

" Quand nous arrivasmes icy l'an passé, il y avoit un Père Recollet qui s'en venoit avec les Sauvages, au lieu de la traicte, 35 lieues au dessous de ceste habitation ; mais au dernier sault qu il passa, son canot se renversa, et il se noya " (1)

Ce missionnaire est le Père Nicolas Viel. S'il faut en croire la *Relation* de 1634, le Père Viel aurait été noyé par les Hurons

" Depuis la mort d'un pauvre misérable François massacré aux Hurons, on a découvert que ces Barbares avoient fait noyer le R. P. Nicolas Recolect, tenu pour un grand homme de bien " (2).

Le Père Jean de Brébeuf répète que ce furent les Ours, tribu de la nation des Hurons, qui noyèrent le Père Viel :

" Ils nous firent à la vérité un grand discours comme d'amis, qui tendoit, ou à nous faire quitter tout à fait le Pays des Hurons, ou au moins la Nation des Ours, comme la plus meschante de toutes, qui avoit massacré Etienne Bruslé et le bon Père Nicolas Recolet avec son compagnon.... " (3)

C'est à la suite de cette noyade que ce rapide, situé au nord de l'île de Montréal, a pris le nom de Sault-au-Récollet.

P. G. R.

(1) *Me cure Français*, tôme XIII.
(2) *Relation* de 1634, page 92.
(3) *Relation* de 1636, page 91.

PROPOS DU DOCTEUR

Eau panée —Une tranche de pain, une tasse d'eau bouillante. Faites rôtir le pain des deux côtés jusqu'à ce qu'il soit bien sec et bien doré, mais pas brûlé. Brisez le et mettez le dans un pot, versez l'eau bouillante dessus, couvrez et laissez refroidir, puis passez : breuvage rafraîchissant.

DES CONTUSIONS DU NEZ.—Par le fait même de son implantation au beau milieu du visage et de sa proeminence plus ou moins accentuée, le nez est sujet à des contusions fréquentes, résultant de coups directs ou de chutes sur la face. Qu'un enfant tombe par terre en jouant ou qu'un grand garçon reçoive un coup de poing, c'est presque toujours le nez qui paie les pots cassés. C'est une victime prédestinée.

Les contusions qui portent sur la racine de l'organe s'accompagnent d'une ecchymose, c'est-à-dire d'un bleu, plus rarement d'un petit épanchement de sang qui peut empiéter sur les parties internes des paupières. Quand le choc, au contraire, a lieu sur la partie inférieure du nez, tel, par exemple, que celui qui résulte d'une chute sur le sol, il se fait bien rarement une ecchymose étendue ; par contre, le saignement de nez se montre avec la plus grande facilité ! Quoiqu'il en soit, la contusion du nez est un accident peu sérieux ; le suintement sanguin s'arrête, en général, tout seul au bout d'un temps relativement court. Le traitement sera bien simple : on imbibera d'eau un mouchoir et on l'appliquera pendant une demi-heure environ sur la région contuse. On aura soin toutes les cinq minutes de retremper le linge dans de l'eau fraîche. Si le choc était violent, une fracture des os du nez pourrait se produire ; mais, en général, le mal ne dépasse pas la simple contusion, et les assistants de même que le pauvre blessé en sont quittes pour la peur.

Mais plaignez ce pauvre nez sur lequel la fatalité semble s'acharner. Il n'est pas méchant et on lui fait toujours mal.

Ah ! mon pauvre ami, mon pauvre petit nez, à toi toutes mes condoléances !

PEIGNES ET BROSSES A CHEVEUX.—Ces deux espèces d'instruments sont nécessaires aux soins quotidiens de la chevelure. Chez les très jeunes enfants cependant et chez les hommes qui portent les cheveux ras, le peigne n'est pas nécesaire ; la brosse suffit. Celle ci sera très douce dans le premier âge, car il faut éviter d'irriter le cuir chevelu.

L'adulte doit se servir de peigne, cet instrument est indispensable pour démêler les cheveux, leur donner une bonne direction et procéder à leur aération Les dents du peigne ne doivent pas être trop rapprochées ni trop pointues ; elles ne doivent présenter ni inégalités, ni aspérités, pour ne pas casser ou arracher les cheveux

Faut il se servir de peigne fin ? Ma foi non, répondrai-je. A quoi bon ?

Les lavages et les brosses nettoient mieux que lui la tête et sont moins irritants ; aussi n'y a t il pas lieu de conserver cet être inutile. A mort donc, le peigne fin !

Les brosses doivent être dures ; les touffes de crin en seront disposées de façon que celles du milieu soient un peu plus saillantes que celles des bords ; elles seront suffisamment écartées pour pouvoir pénétrer dans la masse des cheveux sans exercer de tractions trop vives sur eux.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que peignes et brosses doivent être tenus dans un parfait état de propreté ; car toutes mes lectrices ont la bonne habitude de nettoyer elles mêmes chaque jour leurs instruments de toilette ; je ne vous dis rien, vous le voyez, mesdames

La coiffure, je vous le rappelle, doit être simple, laisser aux cheveux leur forme et leur direction naturelles, ne pas les soumettre à de forts tiraillements. La mode qui consiste à laisser porter aux petites filles les cheveux flottants sur les épaules est excellente. Enfin, pour terminer, je m'en voudrais de ne pas vous déclarer que celles là risquent d'abîmer leurs cheveux qui les tordent, qui les roulent en papillotes ou qui les chauffent pour les friser.